

REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO

**ALLOCUTION DE SON EXCELLENCE
MONSIEUR LE PRESIDENT DE LA
REPUBLIQUE A L'OCCASION DE
L'OUVERTURE DE LA CONFERENCE
MINIERE DE GOMA**

Goma, le 24 mars 2014

Honorable Président de l'Assemblée Nationale ;

Honorable Président du Sénat ;

**Mesdames et Messieurs les Membres du
Gouvernement,**

Messieurs les Gouverneurs de Province ;

Mesdames et Messieurs,

Il y a un peu plus d'une année, nous avons tenu, à Lubumbashi, la première « *Conférence sur la bonne gouvernance et la transparence dans le secteur minier en République Démocratique du Congo* ».

Les différentes recommandations prises lors de ces assises ont principalement porté sur les points ci-après :

- L'amélioration du cadre légal et réglementaire en vue de clarifier les droits et les obligations des parties intervenant dans le secteur minier ;
- La nécessité d'une concertation régulière entre les services de l'administration et les opérateurs du secteur minier pour une meilleure application des textes légaux et réglementaires en vigueur ;
- La mise en place des unités locales de transformation des produits miniers qui permettent d'accroître la valeur ajoutée nationale ;

- La priorité à accorder aux entreprises locales dans la fourniture des services, des approvisionnements en biens et autres intrants, pour les besoins des opérateurs miniers ;
- Le respect par les entreprises minières de leurs engagements sociaux et de leurs cahiers des charges, plus spécialement le respect des normes environnementales et la responsabilité sociale des entreprises.

Une évaluation sans complaisance de ces recommandations s'impose. Celles qui n'ont pas été mises en œuvre doivent requérir votre attention particulière.

Quels que soient les résultats auxquels peut mener la relance actuelle de notre secteur minier, ne perdons pas de vue que nos mines sont des ressources épuisables et que la diversification des activités économiques est la voie la plus sûre qui conduira notre pays vers un développement soutenu et durable.

Voilà pourquoi les présentes assises, tout en s'inscrivant dans cette perspective, se veulent élargies.

Ensemble, nous allons réfléchir sur les conditions de la transparence et d'une gestion socialement profitable et durable de toutes nos ressources naturelles.

Qu'il s'agisse du secteur minier, de nos eaux et forêts, de nos faunes, de nos ressources hydroélectriques et pétrolières, nous devons les transformer en véritables richesses pour améliorer nos conditions de vie.

Mesdames et Messieurs,

Autant nous constatons qu'à la faveur des réformes engagées jusqu'ici, les investissements dans le domaine des ressources naturelles sont importants et la production, croissante ; autant nous relevons que leur incidence sur la population et son niveau de vie demeure encore faible.

Pour faire face à cette situation, il se recommande que des activités économiques autour des unités extractives soient développées, afin d'éviter l'exportation de nos produits à l'état brut et favoriser progressivement leur transformation sur le territoire national.

Dans cette optique, et pour favoriser une plus grande participation des Congolais dans l'économie nationale, une place de choix leur sera accordée afin d'accompagner les activités de diversification économique et de les impliquer activement dans la sous-traitance.

A cet effet, le Gouvernement doit veiller au strict respect du dispositif réglementaire sur les prestations des services, des fournitures et d'approvisionnement des sociétés minières, en vigueur depuis février 2014.

Je lui demande, par ailleurs, d'accélérer l'adoption, à son niveau, d'un projet de Loi en ce sens, à soumettre au Parlement.

Une autre question importante liée au développement du secteur minier est celle du déficit qu'il connaît dans l'approvisionnement en énergie électrique.

Plusieurs initiatives ont été prises pour tenter de résoudre ce problème. Mais elles n'ont qu'une portée de court terme. Des études sont menées et des projets d'infrastructures sont en élaboration pour permettre de résorber le déficit énergétique actuel et accroître notre taux de desserte en électricité.

Par ailleurs, la promulgation prochaine de la Loi relative au secteur de l'électricité offrira davantage d'opportunités pour attirer et faciliter des nouveaux investissements dans le secteur.

Mesdames et Messieurs,

S'agissant de nos forêts et de nos faunes, elles doivent cesser d'être des richesses potentielles pour devenir socialement profitables.

L'aboutissement du processus de conversion des titres fonciers et la connaissance réelle de nos forêts qui s'en suivra sont une étape importante dans ce sens.

Il va sans dire que cette démarche ne peut être entreprise au mépris des intérêts des populations locales et de l'équilibre de l'écosystème.

En ce qui concerne le secteur pétrolier, l'urgence est à l'élaboration d'une politique générale qui en établit l'état des lieux, détermine les objectifs à atteindre, fixe les priorités et énonce les principes de base pour une exploitation efficiente des ressources.

Les initiatives suivantes devraient utilement y concourir :

- L'adoption de la Loi portant régime général des hydrocarbures ;
- L'évaluation systématique de nos ressources pétrolières ;
- L'attribution des blocs pétroliers sur la base de procédures transparentes ;
- L'accélération du démarrage de l'extraction du gaz méthane dans le lac Kivu.

Par ailleurs, le Gouvernement devra veiller à ce que les sociétés détentrices des titres d'exploitation débutent le processus de production dans les délais leur impartis.

Mesdames et Messieurs,

Pour tirer profit des ressources naturelles importantes et diverses dont regorge notre pays, nous devons disposer des voies de communication qui permettent d'assurer leur évacuation.

Une attention particulière doit être accordée à la construction de principaux corridors de transport, associant routes, chemins de fer et voies navigables, avec Banana comme point de jonction avec la mer, et traversant le pays du Sud au Nord, de l'Est à l'Ouest.

L'amélioration de la fluidité de ces corridors, connectés à quelques voies du centre, désenclavera une grande partie du pays, permettant ainsi d'améliorer l'intégration du territoire national et, par ricochet, de contribuer au développement des échanges dans la sous-région. Ce qui entrainera la réduction des coûts de transport et, par la même occasion, rendra nos ressources naturelles compétitives sur le marché international.

Mesdames et Messieurs,

Comme les représentants des forces vives de la Nation l'ont souligné lors des travaux des Concertations Nationales, la transparence et la gestion durable des ressources naturelles n'auront de sens pour nous que si elles améliorent le niveau de vie de nos populations, préservent la biodiversité et assurent la prospérité de notre progéniture.

C'est dans ce sens que Je voudrais vous convier à réfléchir, afin de donner au Gouvernement et aux instances concernées des pistes de solution efficaces.

Mesdames et Messieurs,

La paix retrouvée dans la province du Nord-Kivu donne une nouvelle opportunité aux opérateurs économiques de s'y établir et d'investir dans des projets durables, facteurs de stabilité et sources d'emplois pour les jeunes, aujourd'hui cibles privilégiées des groupes armés.

Je les invite à saisir cette opportunité.

Sur ce, je déclare ouverte la Conférence sur la
Transparence et la Gestion durable des Ressources
Naturelles en République Démocratique du Congo.

Plein succès à vos travaux.

Que Dieu bénisse notre pays.

Mesdames et Messieurs,

Je vous remercie.